

# Fêtes de fin d'année

Le Comité des Fêtes vous propose

Spectacle enfants suivi par la distribution des cadeaux par le Père Noël

Goûter des aînés avec remise des colis

Distribution par le Père Noël de vin chaud et de bonbons dans les rues de Pronleroy



Site : [www.pronleroy.com](http://www.pronleroy.com)

# Lettre d'infos



159

[mairiedeprouleroy@gmail.com](mailto:mairiedeprouleroy@gmail.com)

Tél: 03 44 51 74 03

Mardi 17h à 18h

Jeudi 11h à 12h

PERMANENCE des ÉLUS JEUDI 17 Novembre de 17h à 18h

## ATELIER NOËL

Samedi  
3 Décembre

SALLE DE LA MAIRIE

PRONLEROY

14h30



Centre de secours  
Estrées Saint Denis

18  
ou  
112

2023

SAPEURS POMPIERS



Vente de leur Calendrier par François LOOF Réservez lui un bon accueil

11 NOVEMBRE  
COMMÉMORATION  
DE L' ARMISTICE

19  
18

9h  
Salle Communale  
Suivi de café, viennoiseries

## Message aux Enfants

Le Père Noël installera sa boîte aux lettres dans l'abri bus sur la place du village dès le

Dimanche 20 Novembre

Prépare ta liste,  
Écris tes mots les plus gentils  
Fais tes plus beaux dessins

Surtout !! Inscris ton nom et ton  
adresse;

Le Père Noël a promis de répondre  
à chacun !!



## AIRE DE JEUX

Voilà plusieurs années que l'Aire de jeux a été créée et il s'avère qu'une rénovation des lieux est nécessaire.

Pendant les mois à venir, la Commune procèdera au retrait des jeux en place et une société interviendra pour installer un nouvel espace ludique pour nos enfants.

**De ce fait, l'accès aux équipements de l'Aire de jeux sera interdit au public à compter du 28 octobre 2022. ( Arrêté Municipal N°25 / 22 )**

En vous remerciant pour votre compréhension

Notre agent communal, Valérie, profitera également de ces mois d'hiver pour entretenir, rénover, réparer les bancs de la Commune.

## COLLECTE des POUBELLES



### Règles de collecte : ce qu'il faut retenir

Accessoire coloré, les cravates rappellent les règles de collecte, qui ont pu être oubliées au fil du temps mais qui sont toujours en vigueur.

Pour être collectée votre poubelle doit :

- Avoir été fournie par le Plateau Picard
- Être présentée couvercle fermé (pas de sac supplémentaire sur ou à côté du bac)
- Ne pas renfermer de déchets non autorisés : terre, gravats, déchets verts, cartons, emballages, déchets dangereux, ....
- Être en bon état
- Contenir des déchets dans des sacs fermés

Pour rappeler à chacun les règles à suivre, le Plateau Picard a opté pour un accessoire inattendu :

**Une cravate orangée.**

Dans chaque Commune, avant le passage du camion poubelle, la collectivité peut vérifier la conformité des bacs et des sacs présentés à la collecte. Si votre poubelle est non conforme au règlement, elle sera accessoirisée avec une cravate.

Lisez-la attentivement ! Elle vous indique la ou les anomalies repérées et précise le geste à faire pour y remédier.



## Bon à savoir

Séverine Hébrard · 03 69 12 50 68 ·

Gestion administrative

Service Eau & Assainissement

Pôle Environnement & Cadre de vie

Pôle Environnement · 03 69 12 50 70



Service Clients 03 60 56 40 01

Site Web : [www.saurclient.fr](http://www.saurclient.fr)

Service Urgences 7J/7 & 24H/24 03 60 56 40 09

Plateau Picard  
Communauté de Communes



## La civilité et la propreté sont l'affaire de tous.

Notre agent communal est de plus en plus confronté, lors du débroussaillage des bords de route à des projections ( *des pieds à la tête* ) de résidus de déjections canines. **C'est INACCEPTABLE !!!**

Imaginez l'état de ses vêtements de travail en fin de journée

C'est pourquoi : Mr le Maire a pris un **ARRÊTÉ** qui oblige les propriétaires de chien à ramasser les déjections de leur animal lors de leur promenade .....**cela doit être un réflexe.**

**à défaut une AMENDE de 35 Euros leur sera notifiée**



# BOURSE aux JOUETS



## Samedi 19 Novembre

## Soirée TARTIFLETTE

Crêpe offerte avec le repas

**du 3 Décembre**

Inscriptions avant le 18 Novembre

**FEU D'ARTIFICE !!**

## Affichage OFFICIEL Numérique

L'ordonnance n° 2021-1310 du 7 Octobre 2021, prise ainsi en application de l'article 78 de la loi engagement et proximité précitée, concrétise les objectifs de simplification des outils en matière d'information du public et de conservation des actes et de modernisation des formalités de publicité et d'entrée en vigueur des actes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de déterminer comme modalités de publicités des décisions administratives de la Commune la publication sous forme électronique. Vous y trouverez les rubriques:

*Convocation prochain Conseil Municipal, Procès verbal dernière séance, Arrêtés du Maire, Arrêtés Préfectoraux, Publications officielles, Dernière analyse de l'eau*

